



BEAUX-ARTS

JOURNAL DE MONACO

PROGRÈS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS :
 UN AN. 12 francs
 SIX MOIS 6 »
 TROIS MOIS. 3 »
 ÉTRANGER frais de poste en sus.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE
 LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION DU JOURNAL
 S'adresser, franco, à M. EUSEBE LUCAS, Rédacteur-
 en chef et Gérant, à Monaco (Principauté).

ANNONCES. 25 cent. la ligne
 RÉCLAMES. 50 » »
 FAITS MONACO. 4 franc »

(UN NUMÉRO : 25 CENTIMES.)

Monaco, le 8 Mai 1859.

DES PRIVILÈGES DE LA PRINCIPAUTÉ

On peut jusqu'à un certain point s'étonner du calme dont jouit la Principauté, au milieu du bruit des événements qui s'accomplissent à deux pas d'elle. Par cela même qu'il y a identité de principes chez un grand et chez un petit peuple, et que la force d'une idée ne vient pas du nombre particulier de ses adeptes, les esprits sérieux qui se demandent la raison de ce calme, n'ont pas dû la trouver dans le peu d'importance du pays. Leur ignorance de son état intérieur pourrait donc les porter à le taxer d'indifférence pour la conservation d'avantages qu'il possède quand les autres Souverainetés cherchent à les conquérir. Nous devons produire la justification de cette attitude morale.

Nous n'avons pour cela qu'à la définir.

La Principauté de Monaco, dont on s'est tant de fois et à des titres si divers, sérieusement préoccupé, possède tout simplement les privilèges enviés ailleurs. Et, par ce mot, nous n'entendons évidemment pas les droits usurpés, mais bien les droits naturels, ceux que le mouvement progressif des idées et que les principes immuables reposant sur l'indépendance et les sentiments des citoyens, ont pour but.

Qu'on l'examine : tandis que des esprits mal renseignés s'attaquent à l'apparente impossibilité d'une existence active et féconde du petit Etat, à son silence ; tandis que des ambitions jalouses cherchent à le poser dans le monde politique comme une anomalie, une incidence arriérée et débile ; tandis que ces convoitises irritées fomentent à grand'peine les symptômes d'un malaise qui puisse donner prise à l'opinion égarée des publicistes, que fait le pays ? — Il connaît, il pratique, il apprécie dans toute leur intégrité les bienfaits de la liberté. Sans bruit, sans trouble aucun, sans même fournir la plus légère prise aux agitations qu'on cherche à lui susciter sans cesse, il profite de tous les efforts faits ailleurs. Sa faiblesse, et on ne saurait nier que c'est là un fait qui le rehausse et qui l'honore, profite largement de tous les bénéfices de la civilisation. Son impulsion, ses institutions, ses lois, sont celles des puissances prépondérantes, dans ce qu'elles ont de plus pratique ; il s'approprie sans relâche ces avantages, et c'est dans un milieu dégagé de passions, que leurs bénéfices trouvent à se réaliser.

Or, ce que la force vitale des grands Etats et leur prépondérance équilibrent à grand peine chez eux et ne peut encore étendre, ni fusionner au dehors, la modeste Principauté trouve précisément dans le calme de son existence intérieure l'avantage de pouvoir se l'assimiler. La main qui accueille généreusement sur son sol étroit l'esprit de leurs tendances opposées, n'a besoin que de l'y protéger. L'application élargie et délimitée d'elle-même, et l'organisation sociale qui en résulte se développe naturellement.

Aussi, voit-on à Monaco, au milieu de l'effervescence du pays qui entoure la Principauté, en présence d'une dévotion ardente pour des idées auxquelles elle peut être d'autant moins antipathique qu'elle les a réalisées pour sa part, une confiance calme et absolue dans l'issue des événements actuels, une tranquillité de ses foyers, de sa jeunesse, toute en faveur de sa nationalité.

Loin donc de se trouver en dehors et en arrière du mouvement régénérateur entrepris aujourd'hui en Italie, la Principauté le suit des yeux comme un acheminement vers un but atteint déjà par elle. Les conquêtes morales entreprises par le Piémont avec l'appui de la France ; ces conquêtes qui tirent leur caractère de grandeur de leur désintéressement même, émeuvent la Principauté mais ne lui en font rien attendre ; elle reste calme, parce qu'elle est neutre, si ce mot peut lui être appliqué moralement. Sans doute, s'il s'agissait de jeter les États dominés jusqu'ici par l'Autriche comme des victimes aux pieds du Piémont et de la France, s'il s'agissait d'annuler les nationalités dont le cri d'indépendance a été accueilli par ces puissances comme un appel, nous tournerions notre sollicitude vers l'avenir, et les privilèges dont nous jouissons trouveraient dans nos nationaux une voix sympathique et vibrante pour leur défense ; mais les déclarations solennelles et réitérées de la France, la loi sociale sur laquelle elles s'appuient, sont des garanties sacrées et infailibles.

Ce qu'il faut attendre, ce que nous devons prévoir, c'est le pacte d'une Fédération rapprochant les intérêts de chaque sou-

veraineté, les unissant, les consolidant sans les confondre; c'est l'union intime des diverses nationalités qui constituent l'Italie, redonnant à chacune d'elles une force nouvelle dont son nom soit désormais l'expression; c'est l'essor unanime et ferme d'une politique de progrès sur cette terre de tous les sentiments élevés. A ces vœux que le bruit des armes appuie, nous nous associons hautement. L'indépendance à laquelle nous avons droit est un bien trop précieux pour que sa conquête ailleurs nous trouve indifférent. Seulement, en présence de la lutte qui s'engage pour elle, nous nous demandons si nous devons enfin croire que le Piémont reconnaîtra qu'il y porte une main criminelle, en maintenant sur Menton son sequestre spoliateur. Il doit comprendre en ce moment, que les tentatives d'accaparement dont il nous a rendus victimes, que les vexations qu'il a continuées et que ses agents avouent et presagent, constitueraient désormais une tache plus infamante encore pour lui que désastreuse pour nous, un acte aussi préjudiciable à son honneur que sacrilège à celui de la mission qu'il accomplit; et que nous aurions, faibles que nous sommes, le droit de lui dire bien haut, s'il y persistait, que ce serait mentir à la conviction de cette parole royale encore retentissante :

« Aujourd'hui, en droit, la nation italienne est libre. »

CHRONIQUE LOCALE

Le Prince ne recevra pas Dimanche soir, 8 Mai.

La tranquillité publique est si parfaite à Monaco que le service de la Garde Nationale qui avait remplacé celui des troupes piémontaises, après leur départ, en Janvier dernier, a été supprimé il y a un mois. Aucun poste ne se trouve donc occupé, excepté celui du Palais de Son Altesse, gardé par les Carabiniers.

Le différend survenu lors de l'incendie de la Caserne de Monaco entre le Gouvernement Sardes et celui de la Principauté, vient d'être aplani par suite du consentement de S. A. S. à entrer pour un tiers dans les frais de restauration des bâtiments; de son côté, le Ministère de la Guerre de Turin s'est engagé à employer en améliorations dans la dite Caserne, la somme payée par S. A. S.

LA SOCIÉTÉ DES BAINS DE MONACO, SON PASSÉ ET SON AVENIR.

La détermination prise par le Gouvernement vis-à-vis de la Société anonyme des Bains de Monaco, et la faillite qui l'a suivie ont mis un terme, depuis longtemps facile à prévoir, aux tentatives de consolidation faites sans résultat par les administrateurs.

Cette Société existait en vertu de la cession autorisée du privilège de la Société Langlois et Aubert à laquelle elle succédait, et qui, la pre-

mière, avait obtenu l'autorisation de se constituer dans la Principauté.

Lorsqu'en 1856 cette Société fondatrice s'établit dans le pays, elle eût à s'essayer sur un terrain neuf où tout était à créer, où, en face d'un avenir dont rien encore n'autorisait la prévision bien sérieuse, des capitaux considérables étaient nécessaires, tant pour l'appropriation provisoire des locaux, l'achat de leur mobilier et l'installation d'hôtels en rapport avec l'affluence probable des étrangers, que pour l'acquisition des terrains nécessaires aux constructions définitives où les établissements devaient s'exploiter. Cette double nécessité d'établir à la fois un présent, provisoire, dispendieux et d'élaborer un avenir en rapport avec les chances d'exploitation espérées, ont conduit cette Société, après deux ans d'essais, à l'obligation d'une cession de son privilège à une Société nouvelle; et c'est en profitant de tous les travaux effectués pendant ce laps de temps, que cette dernière, autorisée par l'Ordonnance du 3 avril 1858 qui vient d'être révoquée, se mit à la tête de l'entreprise.

On ne saurait nier que si cette Société nouvelle eût pu réaliser les versements successifs, dont, en se conformant aux prescriptions préliminaires des statuts approuvés, elle apportait le garantie, une administration éclairée et capable lui eût promptement assurée une situation financière satisfaisante et un essor brillant.

En effet, malgré des installations à peine suffisantes au début, et ultérieurement sans aucun rapport avec les besoins d'une exploitation même fort restreinte, l'on pût reconnaître par l'affluence des étrangers, combien l'entreprise promettait d'être fructueuse.

Mais, d'une part, la non réalisation des versements, de l'autre, la trop grande importance donnée aux constructions calculées sur des fonds qui n'arrivèrent pas; la nécessité de faire face aux achats de terrains et à des dépenses énormes de tout genre, enfin une gestion de l'irrégularité de laquelle le Gouvernement pût bientôt s'apercevoir, rendirent impossible tout acheminement vers l'avenir qu'on se proposait.

Les mesures prises par le Gouvernement ont heureusement mis un terme au désarroi de cette situation où divers intérêts se fussent trouvés engagés. Ces mesures enrayent un état de choses aux difficultés duquel le bon vouloir de l'autorité a vainement laissé tous les moyens de parer, et qui eût fini par compromettre l'avenir lui-même de l'entreprise; elles déblaient enfin le terrain de tous les obstacles que des combinaisons temporaires et illusives eussent mis à l'édification de l'affaire sur de nouvelles bases.

L'expérience a prouvé à quel succès pouvait être appelée la reconstitution de la Société des Bains de Monaco. On conçoit facilement du reste, que le climat exceptionnel du pays, que sa merveilleuse situation au milieu d'un golfe parsemé de la plus riche végétation et de plantes exotiques qu'on dirait rassemblées exprès pour le charme des sites, se popularise de jour en jour comme un lieu de rendez-vous sans rival, aussi bien pour les touristes que pour les valétudinaires. L'absence de l'hiver, la brise de mer incessante qui tempère les chaleurs de l'été, les conditions particulièrement hygiéniques d'une température toujours égale, celles si remarquables de la plage devant laquelle s'élève l'établissement des Bains de mer, sont des éléments

trop incontestables de bien être, pour ne pas compter comme des moyens certains de succès.

Que tous ceux qui à divers titres sont intéressés à la réussite de l'entreprise attendent donc patiemment la réalisation prochaine d'un avenir qui ne peut leur faire défaut. C'est déjà un grand pas que d'avoir mis un terme à une situation désastreuse et de pouvoir en tirer la certitude de la prompte réorganisation d'une société basée sur des capitaux importants et sur une direction intelligente.

BULLETTIN D'ITALIE

CHAMBÉRY. — S. A. la Duchesse de Gènes est arrivée à Chambéry.

TOSCANE. — Le Grand-Duc est à Vienne logé au palais de Schönbrun.

La Gazette piémontaise n'a pas encore donné les noms des hommes qui composent le gouvernement provisoire de Toscane. D'après des renseignements particuliers, on désigne pourtant MM. Malenchini, Peruzzi, Danzini. Le baron Bettino Ricaroli, l'un des hommes les plus influents du parti piémontais, serait arrivé en mission confidentielle à Turin.

M. Celesto Bianchi est nommé secrétaire général du Gouvernement provisoire.

L'avocat Corsi est nommé préfet de Florence.

Un journal énumérant tous les droits que peut avoir l'Italie aux sympathies de la France et du monde, cite les noms suivans à l'appui de ses assertions :

Le premier poète épique moderne est italien : Dante.

Le premier poète lyrique est italien ; Pétrarque.

Le premier poète chevaleresque est italien : le Tasse.

Le premier poète d'imagination légère est italien : Arioste.

Le premier conteur moderne est italien : Boccace.

Le premier peintre du monde est italien : Raphaël.

Le premier statuaire est italien : Michel-Ange.

Le premier vigoureux politique et le premier historien de la Renaissance est italien : Machiavel.

Le premier philosophe historien est italien : Vico.

Le Conquérant du Nouveau-Monde est italien : Christophe Colomb.

Le premier démonstrateur des lois du monde céleste est un italien : Galilée.

VARIÉTÉS

L'ŒIL INVISIBLE

ou

L'AUBERGE DES TROIS PENDUS

I.

Vers ce temps-là, dit Christian, pauvre comme un rat d'église, je m'étais réfugié dans les combles d'une vieille maison de la rue des *Minnesänger*, à Nuremberg.

Je nichais à l'angle du toit. Les ardoises me servaient de murailles et la maîtresse poutre de plafond ; il fallait marcher sur ma paillasse pour arriver à la fenêtre, mais cette fenêtre, percée dans le pignon, avait une vue magnifique : de là je découvrais la ville et la campagne. Je voyais les chats se promener gravement dans la gouttière ; les cigognes, le bec chargé de grenouilles, apporter la pâture à leur couvée dévorante ; les pigeons s'élancer de leurs colombiers la queue en éventail et tourbillonner sur l'abîme des rues. Le soir, quand les cloches appelaient le monde à l'*Angelus*, les coudes au bord du toit, j'écoutais leur chant mélancolique, je regardais les fenêtres s'illuminer une à une, les bons bourgeois fumer leur pipe sur les trottoirs et les jeunes filles, en petite jupe rouge, la cruche sous le bras, rire et causer autour de la fontaine Saint-Sébal. Insensiblement tout s'effaçait, les chauves-souris se mettaient en route, et j'allais me coucher dans une douce quiétude.

Le vieux brocanteur Toubac connaissait le chemin de ma logette aussi bien que moi, et ne craignait pas d'en grimper l'échelle. Toutes les semaines, sa tête de bouc, surmontée d'une tignasse roussâtre, soulevait la trappe, et, les doigts cramponnés au bord de la soupente, il criait d'un ton nasillard :

— Eh bien ! ... eh bien ! ... maître Christian ... avons-nous du neuf ?

A quoi je répondais :

— Entrez-donc... que diable... entrez... je viens de finir un petit paysage dont vous me donnerez des nouvelles.

Alors sa grande échine maigre s'allongeait... s'allongeait... jusque sous le toit... et le brave homme riait en silence.

Il faut rendre justice à Toubac ; il ne marchandait pas avec moi. Il m'achetait toutes mes toiles à quinze florins l'une dans l'autre et les revendait quarante. C'était un honnête juif.

Ce genre d'existence commençait à me plaire et j'y trouvais chaque jour de nouveaux charmes, quand la bonne ville de Nuremberg fut troublée par un événement étrange et mystérieux. Non loin de ma lucarne, un peu à gauche s'élevait l'auberge du *Bœuf-gras*, une vieille auberge fort achalandée dans le pays. Devant sa porte stationnaient toujours trois ou quatre voitures chargées de sacs ou de futailles, car, avant de se rendre au marché, les campagnards y prenaient d'habitude leur chopine de vin.

Le pignon de l'auberge se distinguait par sa forme particulière : il était fort étroit, pointu, taillé des deux côtés en dents de scie ; des sculptures grotesques, des guivres entrelacées ornaient les corniches et le pourtour des fenêtres. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que la maison qui lui faisait face, reproduisait

exactement les mêmes sculptures, les mêmes ornements ; il n'y avait pas jusqu'à la tige de l'enseigne qui ne fut copiée, avec ses volutes et ses spirales en fer.

On aurait dit que ces deux antiques masures se reflétaient l'une l'autre. Seulement, derrière l'auberge, s'élevait un grand chêne, dont le feuillage sombre détachait avec vigueur les arêtes du toit, tandis que la maison voisine se découpait sur le ciel. Du reste, autant l'auberge du *Bœuf-gras* était bruyante, animée, autant l'autre maison était silencieuse. D'un côté, l'on voyait sans cesse entrer et sortir une foule de buveurs, chantant, trébuchant, faisant claquer leur fouet. De l'autre, regnait la solitude. Tout au plus, une ou deux fois par jour, sa lourde porte s'entr'ouvrait-elle, pour laisser sortir une petite vieille, les reins en demi-cercle, le menton en galoche, la robe collée sur les hanches, un énorme panier sous le bras, et le poing crispé contre la poitrine.

La physionomie de cette vieille m'avait frappé plus d'une fois ; ses petits yeux verts, son nez mince, effilé, les grands ramages de son châle qui datait de cent ans pour le moins, le sourire qui ridait ses joues en cocarde, et les dentelles de son bonnet, qui lui pendaient sur les sourcils... tout cela m'avait paru bizarre, et je m'y étais intéressé ; j'aurais voulu savoir ce que c'était, ce qui faisait cette vieille dans sa grande maison déserte.

Il me semblait deviner là toute une existence de bonnes œuvres et de méditations pieuses. Mais un jour que je m'étais arrêté dans la rue, pour la suivre du regard, elle se retourna brusquement, me lança un coup d'œil dont je ne saurais peindre l'horrible expression, et me fit trois ou quatre grimaces hideuses ; puis laissant retomber sa tête branlante, elle attira son grand châle, dont la pointe traînait à terre, et gagna lestement la lourde porte, derrière laquelle je la vis disparaître.

C'est une vieille folle, me dis-je tout stupéfait... une vieille folle méchante et rusée. Ma foi ! j'avais bien tort de m'intéresser à elle... J'voudrais revoir sa grimace, Toubac m'en donnerait volontiers quinze florins.

Cependant ces plaisanteries ne me rassuraient pas trop. L'horrible coup d'œil de la vieille me poursuivait partout, et plus d'une fois, en train de grimper l'échelle perpendiculaire de mon taudis, me sentant accroché quelque part, je frissonnais des pieds à la tête, m'imaginant que la vieille venait se pendre aux basques de mon habit pour me faire tomber.

Toubac, à qui je racontai cette histoire, bien loin d'en rire, prit un air grave : « Maître Christian, me dit-il, si la vieille vous en veut, prenez garde ; ... ses dents son petites, pointues et d'un blancheur merveilleuse ; ... cela n'est point naturel à son âge. Elle a le *mauvais œil*. Les enfants se sauvent à son approche, et les gens de Nuremberg l'appellent *Flédermausse* ! » (1)

J'admirai l'esprit perspicace du juif, et ses paroles me donnèrent beaucoup à réfléchir ; mais au bout de quelques semaines, avant souvent rencontré Flédermausse sans fâcheuses conséquences, mes craintes se dissipèrent et je ne songeai plus à elle.

Or, il advint qu'un soir, dormant du meilleur somme, je fus éveillé par une harmonie étrange. C'était une espèce de vibration si douce, si mélodieuse, que le murmure de la brise dans le feuillage ne peut en donner qu'une faible idée.

(1) *Chauve-souris*.

Longtemps je prêtais l'oreille, les yeux tout grands ouverts, retenant mon haleine pour mieux entendre. Enfin, je regardai vers la fenêtre et vis deux ailes qui se débattaient contre les vitres. Je crus d'abord que c'était une chauve-souris prise dans ma chambre ; mais la lune étant venue à paraître, les ailes d'un magnifique papillon de nuit, transparentes comme de la dentelle, se dessinèrent sur son disque étincelant. Leurs vibrations étaient parfois si rapides qu'on ne les voyait plus ; ... puis elles se reposaient étendues sur le verre, et leurs frêles nervures se distinguaient de nouveau.

Cette apparition vaporeuse dans le silence universel, ouvrit mon cœur aux plus douces émotions ; il me sembla qu'une sylphide légère, touchée de ma solitude, venait me voir... et cette idée m'attendrit jusqu'aux larmes. « Sois tranquille, douce captive, sois tranquille, lui dis-je, ta confiance ne sera pas trompée... je ne te retiendrai pas malgré toi... retourne au ciel, à la liberté ! ... » Et j'ouvris ma petite fenêtre.

La nuit était calme. Des milliers d'étoiles scintillaient dans l'étendue. Un instant je contemplai ce spectacle sublime, et les paroles de la prière me vinrent naturellement aux lèvres. Mais jugez de ma stupeur, quand, abaissant les yeux, je vis un homme pendu à la tringle de l'enseigne du *Bœuf-gras*, les cheveux épars, les bras raides, les jambes allongées en pointe, projetant leur ombre gigantesque jusqu'au fond de la rue.

L'immobilité de cette figure sous les rayons de la lune avait quelque chose d'affreux. Je sentis ma langue se glacer, mes dents s'entrechoquer... J'allais jeter un cri ; mais, je ne sais par quelle attraction mystérieuse, mes yeux plongèrent plus bas, et je distinguai confusément la vieille accroupie à sa fenêtre, au milieu des grandes ombres, et contemplant le pendu d'un air de satisfaction diabolique.

Alors j'eus le vertige de la terreur... toutes mes forces m'abandonnèrent... et, reculant jusqu'à la muraille, je m'affaissai sur moi-même évanoui.

Je ne saurais dire combien dura ce sommeil de mort. En revenant à moi, je vis qu'il faisait grand jour. Les brouillards de la nuit, pénétrant dans ma guérite, avaient déposé sur mes cheveux leur fraîche rosée, des rumeurs confuses montaient de la rue, je regardai. Le bourgmestre et son secrétaire stationnaient à la porte de l'auberge ; ils y restèrent longtemps. Les gens allaient, venaient, s'arrêtaient pour voir, puis reprenaient leur route. Les bonnes femmes du voisinage, qui balayaient le devant de leurs maisons, regardaient de loin et causaient entre elles. Enfin un brancard, et sur ce brancard un corps recouvert d'un drap de laine, sortit de l'auberge, porté par deux hommes. Ils descendirent la rue, et les enfants qui se rendaient à l'école se mirent à courir derrière eux.

Tout le monde se retira.

La fenêtre en face était encore ouverte... Un bout de corde flottait à la tringle : je n'avais pas rêvé ; j'avais bien vu le grand papillon de nuit... puis le pendu... puis la vieille !

(La suite au prochain numéro.)

E. LUCAS Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Avril au 5 Mai 1859.

ST-RAPHAEL, b. *St-Roch*, c. Delpiano J, vin.
 MENTON, b. *La gloire*, c. Palmaro M, caisses.
 CERIALE, goëlette *St-François*, c. Alberti J.
 en lest.
 MENTON, b. *Providence*, c. Sibono A., m. d.
 NICE, b. *Conception*, c. Pastore, m. d.
 ID., b. *St-Martin*, c. Siccardi, charbon.
 ID., b. *Annonciation*, c. Fautrier, m. d.
 ST-RAPHAEL, b. *St-Joseph*, c. Delpiano J, vin
 MARSEILLE, b. *St-Erasme*, c. Palmaro M. m.
 ID., b. *Volonté de Dieu*, c. Palmoro Ant., m. d.
 ST-TROPEZ, b. *Conception*, c. Reboa, vin.
 MARSEILLE, goëlette *Madeleine*, c. Bisso, m.
 GENES, b. *St-Martin*, c. Fossati en lest.
 HYERES, b. *Providence*, c. Capurro, vin.
 NICE, b. *Conception*, c. Ginocchio, en lest.

Départs du 21 au 28 Avril

MENTON, b. *La Gloire*, c. Palmaro M. crisses
 CETTE, goëlette *St-François*, c. Alberti J. B.
 en lest.
 GENES, b. *Providence*, c. Sabono A. m. d.
 MENTON, b. *Conception*, c. Pastore, m. d.
 ID., b. *St-Martin*, c. Siccardi, charbon.
 ID., b. *Annonciation*, c. Fautrier, m. d.
 ID., b. *St-Erasme*, c. Palmaro M. m. d.
 ID., b. *Vo'onté de Dieu*, c. Palmaro Ant, m. d.
 VINTIMILLE, b. *Conception*, c. Reboa, vin.
 ROME, goëlette *Madeleine*, c. Bisso, m. d.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

du 1^{er} au 7 Mai 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.	
	8 h.	2 h.	6 h.		
Mai	1	14 3	13 9	14 6	Beau
	2	13 2	13 9	13 7	Nuag.
	3	13 1	13 3	12 9	Pluie
	4	12 5	13 »	12 9	id.
	5	13 8	14 7	13 5	Beau
	6	14 4	14 9	14 «	id.
	7	14 »	14 6	14 4	id.

RESTAURANT NOGHÈS

Rue du Tribunal.

SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

GAËTAN BARRAL

COIFFEUR

LIBRAIRIE VATRICAN

Ouvrages divers—Papeterie de luxe et ordinaire. Fourniture de bureau—Articles fantaisie Registres—Papier de musique, etc. etc.

Commission

6

ALPHONSE KARR.

LES GUÊPES

Une livraison de 32 pages chaque lundi

AVIS Les personnes qui désirent prendre des abonnements aux **GUÊPES**, revue philosophique et littéraire par Alphonse KARR, sont priées de s'adresser à M. P. Féraudy à l'imprimerie du journal.

Prix de l'abonnement :

Un mois (4 N^{os}) 3 Fr. Six mois . . . 15 F.
 Trois mois . . . 8 » Un an . . . 25 «

UN NUMÉRO 1 FRANC.

HOTEL

DES VOYAGEURS

tenu par

CLAUDE OLIVIER

Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine, MONACO.

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal : -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

Imp. L. Peleraux à Monaco (Principauté)

IMPRIMERIE LITHOGRAPHIE ET TAILLE-DOUCE

L. PELERAUX

SPÉCIALITÉ POUR LES ÉTIQUETTES EN COULEURS ET GAUFFRÉES

HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR

GAZIELLO ANGE

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Etablissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

HOTEL

ET RESTAURANT

DES BAINS

Tenu par **MARIUS BOYER**

Les voyageurs qui visitent la petite ville de Monaco, sont invités à descendre chez Marius Boyer, cuisinier français, chez lequel ils trouveront bonne table et des logements confortables. Inutile de dire que les égards, les prévenances et la modération des prix sont à l'ordre du jour au *Restaurant des Bains* tenu par Marius Boyer.

GAZETTE des EAUX

REVUE GÉNÉRALE

DES BAINS DE L'EUROPE

PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Eaux minérales. — Bains de mer. — Etablissements hydrothérapiques. — Hygiène. — Revues scientifiques. — Renseignements généraux. — Chronique des Eaux. — Revues artistiques. — Théâtres. — Concerts. — Festivals. — Voyages Excursions pittoresques. — Itinéraires.

Six mois d'été 10 francs — Un an 15 francs.

Un numéro (en timbres-postes) 20 c.

Port en sus pour l'Etranger.

Bureau du Journal, rue Jacob, 30, Paris.

LE GAULOIS

Journal anecdotique et biographique illustré

paraissant tous les dimanches.

Bureaux à Paris, Boulevard des Italiens, 27.

Pour les abonnements s'adresser :

aux bureaux de l'EDEN rue de Lorraine

MONACO

ALBUM

du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco par M^{lle} LEOPOLDINA BORZINO.

En vente au Bazar Mentonnais, rue St-Michel, MENTON

Accord et Réparations de Pianos.

H. AUDA Accordeur des Pianos du Palais de S. A. S. Rue Masséna, 46, — NICE.

MODES

S'adresser à l'Imprimerie du Journal, ou 43. — RUE MASSÉNA — NICE

MEISSONNIER PÈRE ET FILS
 Rue Saint-Férol, 73, Marseille.

MAGASIN DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS